



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 février 2008 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Luc Angers, Joseph De Sylva, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que mesdames et messieurs M^e Annie Crousset, Michel Déziel, Nicole Dumoulin, Claude Laramée, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Roland Morin, Lucie Poulin, Martin Potvin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin, Carole St-Arnaud Gaboury et Michel Tremblay.

Sont absents messieurs les conseillers Simon Racine, Denis Tassé et Richard Côté.

CP20080205-P1

MISE EN VALEUR DU DOMAINE SCOTT FAIRVIEW – 100, RUE GAMELIN – PLAN D’ACTION 2008-2009-2010

13 h 30 - Madame Catherine Marchand fait part aux membres du conseil des éléments retenus pour la mise en valeur du domaine Scott Fairview et des cinq phases de sa mise en œuvre.

Un rappel historique du dossier et les concepts de mise en valeur sont présentés.

RECOMMANDATION :

CP-UDD-2008-006

Que le conseil accepte le plan d’action 2008-2009-2010 pour la mise en valeur du Domaine Scott Fairview.

La recommandation **CP-UDD-2008-006** est acceptée à l’unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution 70018 sera déposé à l’ordre du jour de la séance du conseil municipal du 12 février 2008.

CP20080205-P2

ÉDIFICE LA FONDERIE – ACCESSIBILITÉ DE L’ÉDIFICE – PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

14 h 20 - Monsieur Roland Morin présente les trois options afin de rendre accessible le premier étage de l’édifice la Fonderie aux personnes à mobilité réduite.

Option 1 : Ascenseur commercial estimé à 1 000 000 \$

Option 2 : Monte personnes estimé à 70 000 \$

Option 3 : Ascenseur à accès limité estimé à 111 000 \$

RECOMMANDATION :

CP-MIE-2008-003

Mandater l’administration pour faire une demande de subvention aux autres ordres de gouvernement pour le projet d’installation d’un ascenseur à accès limité (option 3) à l’édifice la Fonderie et faire état des résultats au conseil.

Après discussion la recommandation est modifiée par l'ajout des mots suivants
« dans un délai de trois semaines. »

La recommandation **CP-MIE-2008-003** modifiée est acceptée à l'unanimité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20080205-PD1

Procès-verbal de la réunion de la Commission jeunesse tenue le 8 décembre 2007

Fin du comité plénier public à 14 h 45.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe